



RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2017

Le compte de résultat qui vous est présenté fait apparaître, malgré une évolution favorable des ressources annuelles de 26.625€ en 2016 à 29.981€ soit une progression de 12,60%, une perte de 2.061€, à comparer à l'excédent de 3.317€ en 2016.

Cette évolution s'explique notamment par le fait que le BCO a encore cherché, à accompagner au mieux ses membres engagés dans les divers challenges fédéraux, comme le Championnat des Clubs ou les diverses finales nationales.

Les dépenses à ce titre se sont élevées à 6.645€ contre 4.384€ en 2016 en progression de 51,57%.

La trésorerie du club, encore positive de 6.311€, a néanmoins permis de faire face à ces dépenses et donc, d'absorber la perte.

C'est pourquoi lors de sa réunion du 11 novembre 2017, le bureau a décidé de maintenir ce cap pour le remboursement de frais dans les finales nationales, et la prise en charge, totale des engagements et, partielle du lignage, dans le championnat des clubs tout au long de l'exercice 2017 2018.

Nous craignons cependant que ce nouvel exercice du BCO soit marqué d'une part, par une forte diminution des subventions accordées (1.761€ en 2017), et d'autre part, par une augmentation des charges du fait du plein impact de l'extension géographique de notre région.

Pour augmenter ses ressources, malgré la perte d'effectif encore récemment constatée de 79 à 69, le club comptera d'abord sur les tombolas organisées lors de diverses compétitions se déroulant à MONTPELLIER.

Les membres du club sont invités à y participer en achetant des tickets mais aussi en en vendant auprès d'amis ou de collègues...

Le bureau du BCO et la société SDEL SARL qui exploite le bowling, ont, d'autre part, travaillé sur un projet qui devrait générer des dons, ouvrant droit à une réduction fiscale pour les donateurs. Dès l'aboutissement de ce projet, tous les membres du club auront à s'impliquer pour trouver des donateurs privés ou professionnels.

L'équilibre financier du club est à ce prix si l'on veut éviter une hausse sensible des prochaines cotisations.

Le trésorier
Jean BONNET